

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 7 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 20 Abstentions : 6</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 4 avril 2017</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Corinne CORDELIER, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Carine PAILLAS, Michel PASDELOUP à Dominique ALM, Bernadette SERRES à Andrée ESCAICH, Bruno BENOIST à Alain PACE, Laurent VALLET à Alain AUBERT, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Line DELHON à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Ange KOFFEL</p>	
<p>N° 4423</p> <p>OBJET :</p> <p>Compte de Gestion 2016</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,</p> <p>Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.</p> <p>Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 du budget principal de la Ville.</p> <p>Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.</p> <p>1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;</p> <p>2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;</p> <p>3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclare que le compte de gestion du budget principal de la Ville dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 18 AVR. 2017</p> <p>Affiché le : 18 AVR. 2017</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 13 avril 2017</p> <p style="text-align: center;">  Le Maire, Alain PACE </p> <p style="text-align: right;">  </p>